

464, rue Lafontaine C.P. 910 Rivière-du-Loup (Qc) G5R 3Z5

418 862-8201, poste 3110 emploi@cskamloup.qc.ca



ERGOTHÉRAPEUTE



TÂCHES

L'emploi d'ergothérapeute comporte des fonctions de dépistage et d'évaluation des habiletés fonctionnelles des élèves présentant des troubles physiques ou psychomoteurs. L'ergothérapeute est également responsable de déterminer et de mettre en œuvre un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie dans le but de développer, de restaurer ou de maintenir les aptitudes des élèves. L'objectif est également de compenser les incapacités des élèves, de diminuer les situations de handicap et d'adapter leur environnement, et ce, pour favoriser une autonomie optimale et faciliter leur cheminement scolaire.

Plus spécifiquement, l'ergothérapeute :

Rôle auprès des élèves :

- évalue le développement de l'élève dans différentes sphères comme la motricité globale et fine, l'intégration sensorielle, les habiletés perceptivo-cognitives, etc.
- analyse et évalue les habilités fonctionnelles des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire;
- stimule, par le biais de thérapies individuelles ou de groupe, les acquisitions dans les sphères où l'élève accuse des retards pour lui permettre de développer au maximum ses capacités;
- utilise les activités et le milieu scolaire pour favoriser la généralisation des apprentissages.

Rôle en matière de diagnostic et de plan d'intervention :

 dans le cadre d'un plan d'intervention, détermine un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie, pour répondre aux besoins de l'élève et décide de mesures de contention, si nécessaire; Centre
de services scolaire
de KamouraskaRivière-du-Loup

QUÉDEC

Notre CSS offre des services éducatifs de niveau primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes à plus de 7 000 élèves, jeunes et adultes. Il couvre 32 villes et municipalités réparties sur les territoires de la MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et d'une partie de la MRC de L'Islet. Il compte plus de 900 employés dont plus de 90 % œuvrent directement auprès des élèves.

Le CSS se réserve le droit de faire passer une entrevue de sélection et des tests d'aptitude.

Il applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodements pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats et candidates ayant des besoins particuliers.

Seules les personnes retenues seront contactées.

- participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, le plan de traitement et d'intervention en ergothérapie;
- participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention et collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs;
- conçoit, choisit, adapte et prépare le matériel nécessaire aux séances de thérapie individuelle ou de groupe et recommande l'acquisition d'équipements.

Rôle auprès de l'équipe scolaire et des autres intervenants :

- conseille et soutient le personnel enseignant pour qu'il puisse adapter l'enseignement ou le matériel et suggère des stratégies;
- rencontre, soutient et conseille les parents en vue de développer chez ces derniers des attitudes et des habiletés favorisant la réadaptation de l'élève;
- peut faire un travail de consultation et de formation auprès des intervenants du milieu scolaire, médical ou de réadaptation;
- peut aussi animer des ateliers et offrir du soutien à certains groupes de parents, en partenariat avec les intervenants du milieu scolaire ou du réseau de la santé et des services sociaux.

Rôle relativement au service d'ergothérapie :

- conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision;
- prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le centre de services scolaire;
- rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal dans **un** champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en ergothérapie. Le champ de spécialisation peut également être en psychoéducation ou en travail social.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Être membre de l'ordre des ergothérapeutes du Québec.

HORAIRE ET LIEU DE TRAVAIL

Heures/semaine : Temps partiel et temps plein, variable selon le lieu

Lieu de travail : École, centre ou service situé sur le territoire du centre de

services scolaire

ÉCHELLE ET TAUX DE TRAITEMENT

Selon la convention collective du personnel professionnel.

POUR TRANSMETTRE VOTRE CURRICULUM VITAE

Service des ressources humaines Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup 464, rue Lafontaine, C.P. 910 Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Z5 emploi@cskamloup.qc.ca